

Actes du colloque *Adik, le caribou*
Pavillon Premières Nations, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Val-d'Or, 26 février 2009

Près d'une centaine de personnes se sont réunies au Pavillon Premières Nations de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) le 26 février 2009 pour se pencher sur le sort du caribou de Val-d'Or, dont la harde serait « *la plus menacée au Québec* » selon Luc Bélisle, du ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF). Très au fait de la situation alarmante de la harde de Val-d'Or, le Comité forêt de la communauté des Anicinapek (Algonquins) de Kitcisakik a organisé un colloque afin de procéder à une mise à jour des connaissances concernant le caribou forestier en général et la harde de Val-d'Or en particulier. L'événement se voulait aussi une occasion de cibler les actions à prioriser pour le rétablissement de la harde de Val-d'Or pour laquelle « *il est minuit moins une* », selon Jonathan Leclair, membre du Comité forêt de Kitcisakik en charge de l'organisation du colloque.

Le colloque *Adik, le caribou* aura permis à plusieurs acteurs du milieu forestier de réfléchir ensemble à l'avenir de la harde de caribou forestier de Val-d'Or : chercheurs universitaires (UQAT, Université Laval), membres d'organismes environnementaux, fonctionnaires provinciaux et fédéraux, représentants de l'industrie forestière et membres d'au moins cinq nations autochtones. Six des neuf communautés anicinapek étaient représentées.

Suite aux mots d'ouverture de Jonathan Leclair (Comité forêt, Kitcisakik) et Luc Bélisle (MRNF), Charlie et Louisa Papatie (Kitcisakik) sont venus rappeler l'importance du caribou forestier dans la culture autochtone, soulignant du même souffle que tous les animaux méritent le même respect puisque que tout est relié et qu'il faut protéger la Terre mère. Charlie Papatie n'a pas manqué de souligner que, tout comme le caribou, « *nous [les Anicinapek] sommes nous-mêmes une espèce en péril* ».

La première présentation* de la journée, donnée par Marcel Paré (MRNF), mettait la table en rappelant l'histoire et en faisant un bilan du suivi de la harde de caribou forestier de Val-d'Or. Le caribou forestier était déjà bien présent au Québec et au Canada à l'arrivée des premiers Européens. La répartition géographique de l'espèce couvrait alors un territoire beaucoup plus vaste, du Moyen-Nord, jusque dans certains états du nord-est des États-Unis au sud et des provinces maritimes à l'est jusqu'aux prairies à l'ouest. En Abitibi-Témiscamingue, le caribou forestier était présent du nord de La Sarre jusqu'au milieu de l'actuelle Réserve faunique La Vérendrye. D'ailleurs, outre la harde de Val-d'Or, une autre population (quelques centaines de têtes) est toujours présente au nord de La Sarre, à cheval entre le Québec et l'Ontario. La chasse et les modifications de l'habitat ont pris de l'ampleur à partir du XIX^e siècle, causant un déclin des populations.

Un suivi de la harde de Val-d'Or a été mis en place dans les années 1970. À partir de 1986, des inventaires aériens systématiques ont été réalisés, de même que des études d'habitat et un suivi télémétrique de quelques dizaines d'individus. Le premier plan d'aménagement touchant la zone du caribou forestier de Val-d'Or date de 1989 et est mis à jour sur une base quinquennale. Des

* Toutes les présentations du colloque sont disponibles ici : <http://www.kitcisakik.ca>

analyses sanguines ont également été réalisées sur quelques individus afin de déterminer la santé de la population, la gestation chez les femelles et la diversité génétique de la population.

Parmi les actions entreprises jusqu'à ce jour, on note un suivi du nombre d'individus, la diffusion d'information dans le public pour fins de sensibilisation à la problématique de la harde de caribou de Val-d'Or, l'élaboration d'un plan d'aménagement, la création d'une réserve de biodiversité, la cartographie écologique du territoire et, au niveau provincial, l'élaboration d'un plan de rétablissement du caribou des bois. Il est cependant à noter que ce plan de rétablissement n'a jamais, jusqu'à ce jour, été rendu public.

Le nombre d'individus de la harde de caribou forestier de Val-d'Or a chuté d'environ 75 au milieu des années 1950 à un peu moins de 25 en 2009. Une baisse importante de la population a été enregistrée en 2000-2001. L'abattage de deux loups par une équipe du MRNF a permis de freiner la chute démographique. Le nombre de nouveaux faons par année oscille entre 1 et 7 et est demeuré inférieur à 3 depuis 2000. On estime en général qu'il faut maintenir une proportion de 15 % de jeunes pour assurer le maintien ou l'augmentation d'une population. Cette proportion n'est pas atteinte à chaque année par la harde de Val-d'Or. Le faible nombre de mâles pose également problème pour la reproduction. Nonobstant ces constats, la variabilité génétique de la harde de Val-d'Or ne montre pas encore de signes de paupérisation. Cependant, l'isolation de la harde de Val-d'Or, couplée au faible nombre d'individus, la rend particulièrement vulnérable.

La superficie estimée du domaine vital de la harde de caribou forestier de Val-d'Or oscille entre environ 200 et 1750 km² sur une base annuelle, pour une moyenne de 668 km². Les endroits fréquentés préférentiellement en hiver ont changé au fil des ans, les caribous s'étant déplacés du lac Granet puis au secteur de Rapide-7. Parmi les facteurs importants à considérer pour expliquer les déplacements et les variations de la population : la disponibilité de lichens terricoles, la prédation par le loup, le dérangement d'origine anthropique et le climat (des épisodes de verglas pouvant empêcher les caribous de brouter les lichens terricoles en hiver). L'habitat recherché en hiver est caractérisé par des peuplements résineux avec lichens au sol. En été, les zones fréquentées sont les tourbières adjacentes à des peuplements forestiers.

La cause de mortalité de 48 individus se répartit comme suit : (de 1971 à 2008)

- accidents routiers : 5
- prédation : 18
- braconnage : 14
- indéterminé : 11

Selon Marcel Paré, « *cette population est miraculée pour avoir survécu jusqu'à ce jour* ». En effet, tout semble jouer contre elle : isolation, faible nombre d'individus, faible taux de reproduction, prédation occasionnelle, braconnage, perturbations à l'habitat, etc.

Que faire? Marcel Paré voit deux options : « *laisser agir la nature ou s'organiser et aider de façon plus stratégique* ».

Suite à la présentation de Marcel Paré, un participant a mentionné que le déclin du cheptel de Val-d'Or avait été prévu dès 1986 par différents groupes, au moment où le ministère des Terres

et Forêts et le ministère du Loisir de la Chasse et de la Pêche s'entendaient pour permettre à l'industrie forestière d'intervenir sur le territoire reconnu comme l'habitat de la harde de Val-d'Or (1100 km²). Le scénario prévu à l'époque était : coupes forestières, enfeuillage, augmentation de l'orignal et de son prédateur principal (loup), ouverture à la circulation motorisée et déclin du caribou. Ce scénario s'est produit de façon très similaire aux prédictions de l'époque.

La seconde présentation de la journée, par Claude Chamberland (MRNF), concernait le plan d'aménagement pour le territoire du caribou de Val-d'Or. Le plan d'aménagement couvre une superficie d'environ 1100 km², comprenant une partie des territoires ancestraux des communautés Anicinapek de Kitcisakik, Lac Simon et Winneway.

C'est au milieu des années 1970 que le ministère de l'Énergie et des Ressources (MER) a été informé pour la première fois de l'existence de la harde de caribou forestier de Val-d'Or. Rien n'existait à cette époque pour protéger ces animaux. Entre 1979 et 1984, une entente entre le MER et le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche prévoyait la protection intégrale de 1100 km² de territoire et la mise en place d'une zone tampon entre cette aire protégée et le territoire adjacent. L'année 1986 coïncide avec l'entrée en vigueur du RNI (règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État) et un guide de modalités d'interventions en forêt. Ces documents ne concernent par contre que les hardes de plus de 50 têtes au sud du 50^e parallèle. Le groupe de Val-d'Or n'en fait donc pas partie. Le premier plan d'aménagement du caribou de Val-d'Or couvrait la période 1989-1994. Nous en sommes actuellement à la 4^e version du plan.

La présentation suivante, par MM. Sylvain Ross et Marc Chaloult (Essipit) portait sur l'importance du caribou pour les communautés autochtones et s'attardait en particulier à l'utilisation historique du caribou et aux mesures de conservation actuellement en place. La communauté d'Essipit (Innus) travaille depuis le début des années 2000 pour l'obtention d'une réserve de biodiversité afin de protéger le caribou forestier sur leur territoire ancestral. Au début des années 2000, la compagnie Boisaco prévoyait en effet des coupes intensives dans le secteur. La création de la réserve de biodiversité projetée d'Akumunan (« le havre ») a été annoncée en 2006. Les audiences publiques du BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement) sont prévues pour 2009. La superficie proposée pour la réserve est de 206,6 km², tandis que la superficie du Nitassinan (territoire de la communauté d'Essipit) est de 8064 km². Les caribous parcourent en moyenne 1050 km par année sur ce territoire.

Les gens d'Essipit participent aux activités du Comité provincial pour le rétablissement du caribou forestier. Ils poussent même plus loin, le Conseil de bande ayant émis une interdiction à ses membres de prélever le caribou dans Akumunan afin d'agir en bons protecteurs de la forêt.

La communauté d'Essipit déplore le retard de publication du plan de rétablissement du caribou forestier et se demande si ce ne serait pas par peur des pertes de matière ligneuse que cela pourrait occasionner.

À plusieurs reprises pendant leur présentation, MM. Ross et Chaloult ont martelé qu'en réaction aux coupes forestières, « *Le caribou ne s'en va pas, il meurt!* ». Selon eux, les zones en régénération constituent un « piège écologique » pendant environ 35 ans. Ils soutiennent que

nous avons un choix à faire : adopter rapidement des mesures efficaces de conservation du caribou forestier ou porter l'odieux de la disparition d'une espèce. Parmi les solutions envisageables figurent les coupes alternatives aux coupes totales (coupes progressives et coupes de jardinage), la fermeture des chemins forestiers après usage et la limitation du nombre de chalets sur le territoire.

Rappelant que « *la résilience du caribou ne sera pas éternelle* », la communauté d'Essipit émet plusieurs recommandations pour assurer le maintien du caribou forestier sur le territoire :

- Concentrer les efforts de protection dans les îlots résiduels matures et surannés.
- Découper à l'avance les massifs de protection et de remplacement.
- S'entendre sur l'aire de répartition du caribou.
- Conserver un couloir de transition incluant Akumunan et le reste des populations.
- Valider les plans d'aménagement avec les nouvelles connaissances (gestion adaptative).
- Imposer un moratoire sur le développement de la villégiature tant que ce ne sera pas prouvé sans risques.
- Modifier les pratiques d'aménagement.
- Mettre la survie de l'espèce en priorité.

Par ailleurs, la communauté d'Essipit exige d'être consultée en amont du processus de planification et d'être associée aux démarches, notamment en ce qui concerne le choix des secteurs de coupe, la vérification du potentiel et le suivi des interventions. Finalement, la communauté d'Essipit exige que son droit d'intervention sur le territoire ne soit plus contesté.

La présentation suivante, par Marc-André Bouchard du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), portait spécifiquement sur la réserve de biodiversité des Caribous-de-Val-d'Or comme contribution au rétablissement de la population.

C'est en 2002 qu'une suggestion citoyenne a identifié les environs du lac Sabourin comme potentielle réserve de biodiversité. Dès 2003, le territoire a été mis en réserve. Des audiences du BAPE ont eu lieu en 2004 et le rapport publié l'année suivante proposait d'agrandir les limites de la réserve. La même année, en 2005, le caribou forestier était désigné au Québec comme espèce vulnérable. En 2006, une entente est intervenue entre le MDDEP et le MRNF pour fixer les limites définitives de la réserve de biodiversité. Son statut permanent a finalement été annoncé le 29 mars 2009.

La réserve compte 33 % de tourbières et 50 % de couvert forestier, dont 22 % a plus de 90 ans. Des eskers et des lacs de kettle sont présents dans la réserve, de même que des îlots de lichens et des peuplements d'érable à sucre et de bouleau jaune.

La réserve compte présentement 32 terrains privés de villégiature, 32 camps de chasse, deux terrains de piégeage et quatre lignes de trappe, en plus d'une érablière en production et des nombreuses activités nautiques et de pêche. Dans la réserve, un effort particulier sera fait pour protéger les sites à lichens, éviter le dérangement par les véhicules, gérer les prédateurs et éviter la circulation dans les zones tourbeuses. Cependant, les modalités restent à prévoir pour concrétiser ces efforts. Un comité de gestion de l'aire protégée pourrait notamment être mis sur pied.

La réserve compte quatre zones distinctes :

1. Une zone de tourbières (habitat d'été).
2. Des quartiers d'hiver (zones à lichens).
3. Une zone de villégiature (zone des eskers).
4. Une zone de forêt diversifiée comprenant des érablières.

La zone 1 compte pour 75 % du territoire, la zone 2 pour 14 % et les zones 3 et 4 couvrent ensemble 11 % de la réserve.

L'après-midi a débuté par une démonstration de danse traditionnelle offerte par une troupe du Lac Simon, accompagnée de la musique des *Screaming Eagles* (joueurs de tambour traditionnel).

C'est à nouveau Marcel Paré (MRNF) qui a ouvert la discussion en après-midi, avec une présentation portant sur une expérience de réintroduction du caribou forestier dans Charlevoix. Cette avenue fait en effet partie des possibilités envisagées pour la harde de Val-d'Or, puisque l'objectif 3 du plan de rétablissement du caribou forestier (non publié à ce jour) stipule clairement que tous les efforts possibles doivent être faits pour protéger le caribou de Val-d'Or.

Le caribou de Charlevoix, qui a déjà compté quelques milliers d'individus, a disparu dans les années 1920-1930. Pour remédier à la situation, une expérience de réintroduction a été mise en branle de 1963 à 1973, avec la capture, le transport et la garde en captivité temporaire sur plusieurs années de 40 caribous du moyen nord québécois. En tout, 83 caribous ont été libérés de 1969 à 1972. Après avoir atteint 126 individus en 1992, la population est actuellement estimée à environ 75 individus. L'objectif est d'atteindre les 100 individus en 2010. Un contrôle des prédateurs est en place depuis 1973 sur ce territoire de 3000 km². Il importe de souligner que l'expérience de Charlevoix est un des rares cas de réintroduction qui a fonctionné, et ce au prix d'efforts considérables. D'autres expériences tentées dans les maritimes ont échoué.

Outre la réintroduction, d'autres mesures pourraient être envisagées pour favoriser le rétablissement du caribou de Val-d'Or :

- Insémination artificielle pour faire augmenter la natalité.
- Limitation des causes de mortalité.
- Garde de femelles en captivité temporaire, pendant la mise bas, afin de protéger les jeunes pendant la période critique des premières semaines de vie.

Les deux présentations suivantes, par Nicolas Courbin (Université Laval), avaient pour sujet l'adaptation du caribou forestier dans un paysage aménagé et l'effet de l'aménagement forestier sur l'habitat du caribou forestier et les interactions loup-caribou. Les études présentées portaient sur le caribou de la Côte-Nord, dont le domaine vital oscille entre 1000 et 4000 km². Le plan d'aménagement à l'étude couvrait une superficie de 2800 km² et prévoyait différentes mesures pour maintenir l'habitat du caribou :

- Maintien de grands massifs de protection.
- Connectivité entre les massifs de protection.
- Agglomérations de coupes.
- Structure irrégulière favorisée dans les peuplements coupés.

- Coupe avec protection des petites tiges marchandes (CPPTM) encouragée.

Parmi les résultats de l'étude, on note qu'il n'y avait pas de différence significative entre les types de coupe en ce qui concerne les effets sur le caribou forestier. De plus, les corridors de protection étaient peu utilisés par le caribou. Il semble donc préférable de juxtaposer les blocs de protection plutôt que de les relier par des corridors.

La principale cause du déclin du caribou sur la Côte-Nord est la prédation des adultes par le loup et des faons par l'ours noir. La prédation a augmenté suite aux modifications de l'habitat dues à l'exploitation forestière.

L'étude a démontré que les caribous et les prédateurs utilisaient les massifs de protection. De plus, les prédateurs utilisent les routes pour se déplacer plus efficacement.

La coupe progressant d'est en ouest sur ce territoire, les caribous se sont déplacés vers l'ouest pour fuir les coupes, plutôt que d'utiliser les massifs de protection. Dans une situation où il n'y aurait pas d'habitat propice à proximité, le déclin du caribou pourrait être accéléré.

La fin de l'après-midi a été consacrée à une plénière réunissant tous les conférenciers. La question posée était : « *À la lumière de ces constats et des informations disponibles, quelles actions devraient être entreprises au cours des prochaines années pour assurer la survie de la harde de caribou forestier de Val-d'Or?* »

La plénière a aussi été l'occasion pour les conférenciers de répondre à plusieurs questions du public, les gens ayant été invités à inscrire leurs questions sur des formulaires prévus à cet effet. Les principales réponses et les principaux constats sont résumés ici.

Dans un premier tour de table, Claude Chamberland a souligné que le maintien de l'habitat du caribou passait par la conservation du couvert forestier et des sites à lichens. Marc-André Bouchard a quant à lui mentionné que la superficie de la réserve de biodiversité (434 km²) pourrait ne pas suffire à protéger adéquatement la harde de Val-d'Or (dont le domaine vital a plutôt été estimé à près de 2000 km²). M. Bouchard a par ailleurs suggéré que le contour très irrégulier de la réserve de biodiversité (rapport périmètre/surface élevé) augmentait les risques encourus par la harde. Marcel Paré a souligné que, malgré que beaucoup reste à faire, « *on est partis de loin* ». Il a ainsi rappelé qu'un ancien maire de la ville de Val-d'Or lui avait clairement indiqué que le caribou ne devait pas nuire à l'industrie forestière. Nicolas Courbin a mentionné que des efforts intéressants étaient faits avec le plan d'aménagement, mais que le caribou de Val-d'Or est encore « *aux soins intensifs* ». Par ailleurs, il s'est questionné sur les moyens disponibles pour le rétablissement du caribou de Val-d'Or. Considérant que la fragmentation de l'habitat et l'isolation de la population, il s'est demandé si les mesures envisagées ne feraient pas seulement en sorte de « *repousser l'échéance* ».

Lorsqu'on lui a demandé de définir le mot « possible » employé dans l'objectif 3 du plan de rétablissement (faire tout ce qui est possible pour protéger le caribou de Val-d'Or), Marcel Paré a souligné que ce noble objectif se buterait inmanquablement aux moyens disponibles et que des choix socioéconomiques seraient inévitables.

Quelqu'un dans l'assistance a mentionné que le troupeau était condamné à cause de l'indifférence des politiciens, soulignant que nous pourrions vivre un moment historique : la disparition d'une espèce.

Des gens se sont demandé si la réintroduction était vraiment envisageable de façon réaliste à Val-d'Or, considérant les coûts importants qu'une telle expérience impliquerait.

D'autres ont soutenu que, vu l'état de la harde de Val-d'Or, le plan de rétablissement pourrait bien ne pas changer grand chose, surtout que peu d'efforts semblent faits pour régler les causes de mortalité que sont la perte d'habitat causée par l'exploitation forestière, le braconnage et les accidents routiers.

Quelqu'un a posé la question : « *si les caribous ne sont pas assez importants pour justifier des investissements massifs, est-ce que la culture et les projets des communautés autochtones et allochtones ne le seraient pas?* »

Quelqu'un d'autre a félicité les chercheurs et s'est réjoui de tout ce qui avait été fait jusqu'à maintenant. À la question de savoir quel serait l'élément le plus important à prioriser dans les prochains travaux de recherche, Marcel Paré a répondu que suffisamment d'information était disponible et qu'il était pressant d'agir avant que la situation ne devienne irrécupérable.

Les normes de certification environnementale, comme celle du Forest Stewardship Council (FSC) pourraient aider à améliorer la situation, notamment par une disposition judicieuse de forêts à haute valeur de conservation (FHVC).

Soulignant que la zone des tourbières (habitat d'été) représentait 75 % de la réserve de biodiversité, Claude Chamberland a tenu à rappeler que le principal défi consistait en le maintien des habitats d'hiver (pessières à lichens).

L'importance de tenir compte des connaissances écologiques traditionnelles a été souligné par un membre d'une communauté Anicinape. Cette personne a souligné que le « garde-manger » change : le caribou a été remplacé par l'orignal, qui est sur le point d'être remplacé par le cerf de virginie. Nicolas Courbin a précisé que les connaissances écologiques traditionnelles feraient partie de la phase 2 du projet de recherche mené par l'Université Laval sur la Côte Nord, en collaboration avec la communauté d'Essipit.

Quelqu'un a mentionné que le colloque était un succès, prouvant notamment que la survie du caribou forestier est un sujet rassembleur, comme en témoignait la diversité de l'assistance. Cette personne a aussi mentionné que le colloque était une preuve additionnelle de l'utilité d'investir dans des travaux de recherche.

Les conférenciers s'entendaient pour dire qu'une meilleure collaboration entre le MRNF et le MDDEP aiderait beaucoup l'atteinte des objectifs de protection du caribou de Val-d'Or.

À la question de la faisabilité d'un rétablissement de la population à partir de seulement 20 têtes, Marcel Paré a rappelé que c'était possible compte tenu de la diversité génétique encore présente dans la harde.

La place des Premières Nations aux comités de gestion des aires protégées a été discutée pour en arriver à la conclusion que des efforts supplémentaires devaient être consentis de ce côté.

Quelqu'un s'est demandé ce qu'il en était de la harde de La Sarre. S'apprête-t-on à y répéter les mêmes erreurs commises à Val-d'Or? Marcel Paré a répondu que les industriels faisaient de gros efforts avec le personnel du ministère pour mettre en place des pratiques d'aménagement forestier écosystémique s'inspirant des perturbations naturelles et devant faire en sorte de maintenir l'habitat du caribou. Il a en outre rappelé que cette harde comptait encore plusieurs centaines d'individus.

Un membre de la communauté Anicinape de Lac Simon a revendiqué un support financier pour aider les communautés à participer aux efforts de rétablissement du caribou forestier.

En conclusion de colloque, plusieurs participants ont manifesté leur pessimisme quant au rétablissement de la harde isolée de Val-d'Or suite aux conclusions plutôt alarmantes tirées par la plupart des présentateurs de la journée. La très grande majorité des personnes présentes s'entendaient pour souligner l'urgence de rendre public le plan de rétablissement du caribou forestier et mettre en branle le plus rapidement possible les mesures prévues à ce plan.

Adik vous remercie

Recommandations émergeant du colloque, appuyées par le Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

- Formation rapide par le MRNF d'un comité de rétablissement de la harde de caribou forestier de Val-d'Or.
- Moratoire sur les activités forestières dans l'habitat du caribou forestier de Val-d'Or (particulièrement dans l'aire couverte par le plan d'aménagement forestier, soit 1100 km²), le temps que des mesures concrètes aient été mises en place pour assurer le rétablissement de la harde.
- Fermeture après usage des chemins d'accès au territoire du caribou et interdiction d'y circuler sans autorisation du MRNF et / ou du MDDEP le cas échéant.
- Lutte contre le braconnage en intensifiant la surveillance par les agents de protection de la faune en saison de chasse à l'original.
- Contrôle des prédateurs, notamment l'ours noir et le loup, si les suivis faits par le MRNF en indiquent la nécessité.
- Lorsque les mesures susmentionnées seront en place, des actions concrètes telles la réintroduction d'individus dans l'habitat (pour augmenter la diversité génétique¹) et la garde en captivité temporaire de femelles et de faons (pour augmenter le taux de survie) devront être mises de l'avant afin d'augmenter la taille du cheptel et d'en assurer la persistance à long terme. Les représentants du Refuge Pageau, présents au colloque, détiennent une expertise avérée en la matière et se sont montrés intéressés à participer à ces activités.

¹ Alors que certains spécialistes considèrent que 25 bêtes suffisent à maintenir une diversité génétique assurant la santé de la harde, d'autres intervenants en doutent fortement.